



LOA : la bio crie son désarroi et alerte sur un recul inacceptable

À l'approche du Salon de l'Agriculture et alors que la Loi d'Orientation Agricole (LOA) sera votée ce mardi 18 février, le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine tire la sonnette d'alarme. Face aux contradictions et aux injonctions paradoxales des politiques publiques, l'agriculture biologique, pourtant essentielle pour l'avenir de notre alimentation, de notre environnement et des générations futures, est menacée.

Ne pas enterrer l'objectif des 21% de surfaces bio en 2030

Le précédent projet de LOA reconnaissait l'importance de la bio en inscrivant un objectif de 21 % de surfaces agricoles utiles (SAU) en bio d'ici 2030. Cependant, cet engagement est en passe d'être abandonné au profit d'une vision court-termiste de l'agriculture.

Or, cet objectif est bien plus qu'une promesse : il est déjà inscrit dans la Stratégie Nationale Biodiversité et dans la Planification Écologique. L'inclure dans la LOA garantirait la cohérence des politiques publiques et enverrait un signal clair et stable aux 60 000 fermes bio françaises. Supprimer cette ambition reviendrait à priver la France d'un modèle agricole durable et plus que nécessaire.

Pourquoi est-ce un recul majeur ?

L'agriculture biologique est aujourd'hui le seul modèle agricole certifié garantissant :

- Une réduction drastique de l'usage des pesticides et des engrais de synthèse
- Une meilleure résilience face au dérèglement climatique, grâce à des sols plus vivants et stockant davantage de carbone
- Le respect du bien-être animal
- La création d'emplois durables en milieu rural

Produire plus, toujours moins cher... mais à quel prix ?

Alors que l'agriculture biologique permet de préserver la santé publique et l'environnement, l'agriculture intensive continue d'être massivement soutenue malgré son coût réel pour la société.

Chaque année, 70 000 tonnes de pesticides sont vendues en France, avec des conséquences dramatiques sur la santé et l'environnement. Leur coût : 19 milliards d'euros de dépenses publiques en dépollution de l'eau et en prise en charge des maladies chroniques liées aux pesticides et à l'alimentation (cancers, maladies cardiovasculaires, obésité, allergies, diabète).





L'État finance donc deux fois ce modèle destructeur :

1. En subventionnant une agriculture intensive qui pollue et génère des maladies.
2. En payant les coûts de réparation des dommages causés.

Pourtant, les aides publiques à la bio ne représentent que 0,2 % des 48 milliards d'euros d'aides au secteur agroalimentaire (source : BASIC, Bureau d'analyse scientifique et d'information citoyenne).

Une alimentation 100 % biologique permettrait de réduire de moitié les coûts de dépollution de l'eau et les dépenses de santé liées aux pesticides.

Plutôt que de chercher à réduire les aides à la bio, ne serait-il pas plus judicieux d'attaquer les causes réelles de ces coûts faramineux ?

Nous avons besoin d'une vision à long terme

L'histoire nous a appris que les solutions viables s'inscrivent dans le temps long. Face à l'urgence climatique et aux défis de souveraineté alimentaire, nous devons cesser les politiques opportunistes qui manquent d'ambition.

Le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine appelle la Commission mixte paritaire qui se réunira ce 18 février à :

- Maintenir l'objectif des 21 % de surfaces bio en 2030 dans la LOA, pour donner un cap clair aux agriculteurs et assurer la cohérence des politiques publiques.
- Refuser tout recul sur l'interdiction des pesticides dangereux.
- Soutenir un modèle agricole qui protège les agriculteurs et ne les enferme pas dans la dépendance aux intrants chimiques.
- Garantir un cadre incitatif pour le bio, plutôt que de le fragiliser davantage.

Soutenir l'agriculture biologique, c'est faire le choix d'un modèle durable, créateur d'emplois, protecteur de notre santé et de notre environnement. Il est encore temps d'agir.

À propos de bio Nouvelle-Aquitaine

La Fédération Régionale d'Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine, agit pour le développement d'une agriculture et d'une alimentation d'intérêt général, la création de valeurs économiques, environnementales et sociales au sein de nos territoires.

Alliance des producteurs bio, des professionnels engagés, des acteurs institutionnels, économiques et sociaux, nous œuvrons de la production à la consommation pour promouvoir l'AB et toutes ses filières.